

Description

Les champignons sont les microorganismes les plus menaçants pour la sécurité alimentaire et la biodiversité. Ils sont responsables de 70 à 90% des maladies des végétaux. Des chercheurs du centre INRAE de Versailles ont montré que l'utilisation du 4 et/ou 3 et/ou du 2-PBA et/ou l'un de leurs sels permet de prévenir ou traiter les maladies cryptogamiques causées par les champignons et oomycètes. Ces résultats et les méthodes ou procédés de traitement et/ou de prévention sont protégés par le brevet n°FR2005221 déposé le 20/05/2020.



Type de transfert envisagé

Licence sur brevet ou option de licence avec programme de R&D.

Avantages

Non toxique (molécule naturelle) aux doses utilisées (ni pour l'Homme ni pour l'environnement) ; Efficacité sur une large gamme de champignon et applicable à une large variété de plantes ; Synergie d'action entre les molécules ; Action fongicide ou fongistatique sur un large spectre de champignons affectant une grande variété de cultures ; Facilité de production des molécules et de leurs sels ; Molécule bactériostatique et stimulatrice des défenses naturelles de la plante.

Applications potentielles

Applicable sur plusieurs cultures : vigne, grande culture, maraichage, horticulture, arboriculture. La prévention, le contrôle d'une infection ou le traitement d'une plante contaminée par le champignon *Botrytis cinerea* et d'autres responsables de la fusariose des céréales, l'helminthosporiose de l'orge, l'alternariose... Marché des biofongicides et biobactéricides

Mots clés

lutte biologique, molécule naturelle, maladies cryptogamiques, prévention, traitement.

Echelle TRL 1 2 3 4 5 6 7 8 9

Stade de développement

Tests réalisés in vitro.

Laboratoire:

Institut Jean-Pierre BOURGIN

Chercheurs:

Jean-Luc CACAS

Contact:

INRAE Transfert – Alix MALATRAY Chargée de valorisation
alix.malatrav@inrae.fr +33 (0)6 84709226

Date: 21-03-2024